

- Le quotient familial est calculé chaque année pour chaque foyer fiscal sur la base des données transmises dans la déclaration annuelle des revenus de l'année précédente.
- Le quotient familial retenu pour la facturation est celui **1er janvier de l'année en cours.**
Sans communication du quotient familial au centre de loisirs, le tarif appliqué est le tarif « non allocataire ».
- Les sorties ainsi que toutes les interventions spécifiques ou spectacles sont compris dans le prix de la journée.
- L'adhésion familiale **est de 20€** du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Quotient familial	Tarifs spécifiques mis en place dans le cadre d'une convention spécifique avec la C.A.F de la Manche et la MSA	
CAF : entre 0€ et 510€ MSA : entre 0€ et 600€	Journée avec repas	4€
	Demi-journée sans repas	1.80€
	Demi-journée avec repas	3.50€
CAF : entre 511€ et 620€ MSA : entre 601€ et 900€	Journée avec repas	5.50€
	Demi-journée sans repas	3€
	Demi-journée avec repas	4.30€
Le tarif applicable est diminué de 50€ à partir du 2ème enfant de la famille inscrit au centre de loisirs		

Quotient familial	Tarifs mis en place dans le cadre du partenariat avec la C.A.M.S.M.M.N	
Entre 621€ et 900€	Journée sans repas	6.20€
	Journée avec repas	7.20€
	Demi-journée sans repas	3.80€
	Demi-journée avec repas	4.80
Entre 901€ et 1400€	Journée sans repas	7.90€
	Journée avec repas	8.90€
	Demi-journée sans repas	4.90€
	Demi-journée avec repas	5.90€
Plus de 1401€	Journée sans repas	9.60€
	Journée avec repas	10.60€
	Demi-journée sans repas	6€
	Demi-journée avec repas	7€
Non allocataires	Journée sans repas	14€
	Journée avec repas	15€
	Demi-journée sans repas	8.20€
	Demi-journée avec repas	9.20€
Hors Communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie	Journée sans repas	14€
	Journée avec repas	15€
	Demi-journée sans repas	8.20€
	Demi-journée avec repas	9.20€